CLUB DE BRIDGE DE OUISTREHAM

CA du 15 juillet 2025

Présents : Nicole Cassinadri, Michèle Daout, Gilles Deghaye, Suzanne Demars, Alain Deslogis, Jean Dornois, Janine Giroux, Liliane Gaudy, Laurent Hennebois, Didier Lebreton, MF Mastain. Absent excusé : Henri Béthouart

1. Cours pour l'année 2025/2026

Thérèse souhaitant limiter son activité aux 3ème année, il nous faut trouver un ou deux formateur(s) afin d'assurer les cours des débutants et des 1ère année.

Nous avons reçu deux candidatures : Philippe Daout, qui a suivi la formation d'enseignant pour adultes, et Jean-Claude Fauvel qui est titulaire du monitorat.

Après discussion, compte-tenu de l'expérience de Jean-Claude Fauvel, le Conseil d'Administration a décidé de lui confier les 2 cours.

2. Fermeture du Pavillon juillet/août 26/07 au 18/08

Nous avons établi un calendrier comme suit :

4ème semaine de juillet : Suzanne Demars organisera les tournois, Didier et Marie-France s'occuperont de gérer l'ouverture et la fermeture du Pavillon.

1ère semaine d'août : Michèle Daout organisera les tournois, Philippe et Marie-France géreront les entrées et sorties.

2ème semaine d'août : Alain Deslogis gérera les tournois et sera accompagné de Didier.

Pour rappel nous serons la seule association à continuer nos activités. Nous avons donc la responsabilité d'assurer la sécurité du Pavillon. L'ouverture du Club se fera à 14h précises, l'entrée sera exclusivement réservée aux membres inscrits au tournoi. La sortie se fera dès la fin de celui-ci aux alentours de 18H. Il n'y aura pas de service de bar pendant cette période.

3. Forum des associations

Il se déroulera le 6 septembre 2025 dans la salle Legoupil.

Jean-Claude Fauvel a proposé d'ajouter cette année un questionnaire destiné aux personnes qui seraient intéressées par notre sport, ainsi qu'une « porte ouverte » qui permettrait aux plus curieux de voir où se passent les cours et les tournois..

4. Proposition commerciale

La société Proconfort propose d'organiser une matinée avec présentation de leurs produits (cosmétiques, appareils ménagers, mobiliers de salon, literie....) et repas en clôture. La proposition a été rejetée à l'unanimité.

Le Président